



Madame la Préfète du Cher
Place Marcel Plaisant
18000 BOURGES

Madame la Préfète,

Comme vous le savez, lundi 21 juin 2004, pour défendre le service public de l'électricité et du gaz, pour combattre le changement de statut d'EDF et de GDF en société anonyme, pour refuser l'ouverture du capital aux investisseurs privés, les agents EDF et GDF ont multiplié les actions dans le département du Cher comme au plan national.

En même temps qu'ils neutralisaient les compteurs de certains quartiers populaires pour faire bénéficier les familles modestes de la gratuité de l'énergie, les agents grévistes procédaient à une coupure d'électricité de l'entreprise JOSKIN, coupure qui a duré environ 2 h. Les syndiqués CGT d'EDF-GDF revendiquent ces actions et l'Union départementale des syndicats CGT du CHER les soutient totalement.

Le choix de JOSKIN n'est pas le fait du hasard. JOSKIN s'assoit sur le droit français notamment sur le Code du Travail. Récemment condamné par le Conseil des Prud'hommes de Bourges à réintégrer Christophe FEIX, militant CGT, JOSKIN refuse d'appliquer la décision de justice. Que font les pouvoirs publics pour faire respecter les lois de la République dans cette affaire ? Rien. Que faites-vous vous-même ? Rien.

Dans le domaine de ce que vous appelez la liberté du travail, vous n'êtes pas inactive sur tout puisque dès que l'entreprise JOSKIN a été coupée en fin d'après midi du 21 juin, vous avez fait intervenir vos services auprès de Monsieur le Directeur d'EDF-GDF SERVICES CHER-en-BERRY pour lui demander de faire réapprovisionner en électricité au plus vite l'entreprise JOSKIN.

Quand êtes-vous intervenue aussi promptement auprès de Monsieur JOSKIN pour qu'il respecte le jugement du Conseil des Prud'hommes alors que notre camarade Christophe FEIX, licencié le 9 mars 2004 est sans salaire depuis cette date malgré l'ordonnance du Conseil de Prud'hommes du 10 mai.

.../...



C'est vraiment deux poids deux mesures, selon que l'on soit riche ou pauvre...

Et puis ce n'est pas tout. Hier, mardi 22 juin, les grévistes d'EDF-GDF barraient avec des véhicules de service le Pont de l'Europe à Vierzon. Là encore, le syndicat CGT revendique cette action et l'Union départementale des syndicats CGT le soutient totalement. Nous ajoutons que toutes les précautions de sécurité ont été prises puisque les grévistes ont utilisé la procédure prévue en cas de barrage d'une voie publique suite à une fuite de gaz : information des services techniques de la ville qui dans ces cas avertissent les services de police. Les pompiers ont également été avertis pour qu'ils n'empruntent pas ce passage en cas d'intervention. Ces actions sont malheureusement rendues nécessaires par l'autisme du gouvernement.

En résumé, d'un côté vous faites preuve de complaisance pour ne pas dire de protection à l'égard d'un patron voyou et de l'autre vous agissez contre des salariés qui se battent pour le service public et l'intérêt général.

Nous tenons à vous informer que l'Union départementale accentuera ses efforts pour organiser des actions de solidarité aux électriciens et gaziers en lutte pour la défense du service public de l'électricité et du gaz, bien de la Nation dont nous refusons le bradage aux intérêts privés.

Nous mettrons tout en œuvre également pour que les droits syndicaux c'est-à-dire tout simplement les droits de l'Homme soient respectés dans l'entreprise JOSKIN.

En espérant un retour de votre part à des pratiques garantissant l'égalité de tous les citoyens devant les lois de la République, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Pierre PLANSON

Secrétaire général de l'Union départementale

P.S. :

Une copie du présent courrier sera adressée à la presse et diffusée dans les entreprises du département.